



Séance du 15 avril 2026

Membres en exercice : quinze avril deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur ROMIEU Serge à la Salle du Conseil Municipal

11

Présents : 10

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents : Monsieur ROMIEU Serge, Monsieur GRAVIL Guy, Monsieur JOUVE Yannick, Monsieur NOUET Nicolas, Monsieur PRADIER Julien, Madame BONHOMME Isabelle, Monsieur DENISET Marc, Madame LAURAIRE Sylvia, Madame FORESTIER Myriam, Madame GLEIZON Jessica

Représentés : Madame PIEJOUJAC Michèle représentée par Monsieur GRAVIL Guy

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Madame GLEIZON Jessica

Objet: Délibération sur le budget primitif - LOTISSEMENT COMMUNAL CHAUDEYRAC 2026 - DE_2026_028

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2026 de la Commune LOTISSEMENT COMMUNAL CHAUDEYRAC,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune LOTISSEMENT COMMUNAL CHAUDEYRAC pour l'année 2026 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 51 135,94

En dépenses à la somme de : 51 135,94

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	1 400,14
042	Section à section	24 867,9
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		26 268,04

Date de transmission de l'acte: 16/04/2026

Date de reception de l'AR: 16/04/2026

048-214800450-DE_2026_028-DE

A G E D I

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 400,14
042	Section à section	12 433,95
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	12 433,95
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		26 268,04

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution section investissement	12 433,95
040	Section à section	12 433,95
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		24 867,9

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
040	Section à section	24 867,9
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		24 867,9

ADOpte A LA MAJORITE

Pour extrait certifié conforme,

Madame GLEIZON Jessica, secrétaire



Pour extrait certifié conforme,

Mr ROMIEU Serge, Maire de Chaudeyrac



La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le Recours doit être introduit auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-5 du Code de la justice administrative. Le tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télerecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.